

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU MERCREDI 07/12/2022

Étaient présents : Mme Isabelle MELO, M Patrick MONOT, M Patrick HUET, M Stéphane CHARTIER, Mme Marie Christine GENDREAU, Mme Yvette GOURON, M Nicolas GUILLON, M Xavier MORET, Mme Emmanuelle AUDIBERT Mme Maryline EPYNEAU, Mme Aurélie GALLET, M. Grégory BOIRON (arrivé de M. BOIRON à 20h31).

Étaient absents excusés : M. Jean-Philippe MENARD qui a donné pouvoir à M. Stéphane CHARTIER, M. MAUNET qui a donné pouvoir à Mme Aurélie GALLET.

Était absent : M Elhadji SIMAKHA

Secrétaire de séance : Mme Yvette GOURON

Convocation et affichage le 02/12/2022,

Le compte-rendu de la séance du 09/11/2022 est approuvé à l'unanimité.

Madame la maire prend la parole et demande à rajouter un point à l'ordre du jour : attribution d'une subvention 2022 supplémentaire à l'amicale des pompiers. Le conseil accepte à l'unanimité le rajout de cette demande à l'ordre du jour.

I – DECISION MODIFICATIVE N°4

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la Décision Modificative 4 suivante :
les dépenses supplémentaires de fin d'année et la nécessité de pouvoir mandater les cotisations, contributions, subvention et factures de travaux imprévus réalisés au dernier trimestre 2022.

II – CONVENTION DE MUTUALISATION DU SITE INTERNET

Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'accord de convention de fonctionnement et utilisation du site internet mutualisé entre la Commune de CHANNAY-SUR-LATHAN et la CCTOVAL.

III- DENOMINATION DES ROUTES ET CHEMINS

Monsieur Patrick HUET expose, suite à la commission voirie les propositions choisies pour les dénominations des voies communales, nécessaires pour la mise en place de la fibre pour le réseau haut-débit :

Une voie (le CR 10) nécessite un vote du conseil quant au choix définitif de sa dénomination :

- soit « Route de Bré »,
- soit « Route des Hauts de Bré »

Route des Hauts de Bré : Le conseil vote « pour » à la majorité et 2 abstentions.

En ce qui concerne la dénomination des autres voies, le conseil vote pour la liste présentée à la majorité et 1abstention.

IV – DEVIS INSTALLATION DE CHAUFFAGE INDIVIDUEL ELECTRIQUE

Le conseil approuve à l'unanimité le devis n°14 de l'EURL BOUCHET Adrien de CHANNAY-SUR-LATHAN, pour l'installation de chauffage et compteur individuel électrique pour 3 logements communaux, pour un montant total de 11 599.42 € H.T. soit 13 919.30 TTC.

V – SUBVENTIONS 2023

Madame la Maire expose la nécessité de faire des demandes de subventions DETR et DESIL auprès de la Préfecture d'Indre-et-Loire et également les demandes de FDSR auprès du Conseil Départemental d'Indre-et-Loire pour l'année 2023.

VI - SUBVENTION POMPIERS

Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'attribution d'une subvention de 150 € à l'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DU LATHAN, suite à la demande de subvention en soutien au cross, organisé par les pompiers de SAVIGNE-SUR-LATHAN le 11/12/2022.

QUESTIONS DIVERSES :

- *Eclairage des rues jusqu'à 21h au lieu de 23h.*
- *Point sur le budget participatif « petite caserne ».*
- *Demande de mise à disposition de l'ancienne poste par l'APE pour dépôt de matériel et documents.*
- *prochain Conseil municipal le 25 janvier 2023 à 20h00.*

La secrétaire de séance,

Fin de la séance à 22h30

Madame la Maire, Isabelle MÉLO.



Isabelle Mélo